



Plaidoyer YET pour un soutien structurel et pérenne à *l'entrepreneuriat jeune*



- Young Entrepreneurs of Tomorrow (YET) est un dispositif de renforcement de la capacité d'entreprendre des jeunes par l'expérimentation et par la formation. Il vise à accompagner les jeunes à travers le développement de nouvelles compétences entrepreneuriales et l'accompagnement au passage à l'acte. Il leur permet de tester, comprendre et choisir en connaissance de cause entre entrepreneuriat, salariat, un mixte des deux ou poursuite de formation. Les jeunes ayant expérimenté un premier projet développent plus fortement des compétences d'intrapreneuriat et sont également plus enclins, à revenir vers l'entrepreneuriat au cours de leur parcours professionnel.
- YET est un dispositif éprouvé qui mobilise les mêmes 6 acteurs clés depuis plus de 10 ans. Il permet de mettre en œuvre concrètement les priorités de la Déclaration de Politique Régionale (DPR) en matière d'emploi, de formation, d'inclusion et de dynamisme économique. La dynamique autour de YET constitue une réponse directe, opérationnelle et immédiatement mobilisable à ces ambitions. Il est proposé de poursuivre son développement à travers quatre lignes directrices :
 1. Proposer un parcours pour développer l'intention entrepreneuriale dès le plus jeune âge.
 2. Structurer l'offre des pré-incubateurs pour faciliter le passage à l'acte des jeunes créateurs d'entreprises.
 3. Coordonner le développement d'un écosystème bruxellois propice à l'entrepreneuriat chez les jeunes.
 4. Sécuriser les financements et encourager le passage à l'échelle des initiatives existantes.
- La continuité du dispositif est un enjeu critique. Un financement pluriannuel constitue un investissement stratégique à coût maîtrisé. Il permettrait aux acteurs de se concentrer sur leurs missions et d'accompagner une stratégie de montée d'échelle qui renforcerait significativement l'impact de la jeunesse dans la Région bruxelloise.

Pourquoi
un plaidoyer aujourd'hui ?

La dynamique entrepreneuriale auprès des jeunes de moins de 30 ans est en croissance (+29 % de créations chez les jeunes). À Bruxelles, la proportion de jeunes indépendants (14,1 %) est plus élevée que dans le reste du pays (11,2 %) et un indépendant sur trois a moins de 30 ans.

Les structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat jeune constatent que, dans un contexte de marché de l'emploi tendu et d'accès plus difficile à un premier emploi, l'entrepreneuriat est de plus en plus envisagé par les jeunes comme une option réaliste et complémentaire.

Malgré cette dynamique positive, les défis liés au lancement dans l'entrepreneuriat restent plus prononcés chez les jeunes : manque de confiance, méconnaissance des premières étapes, réseaux professionnels limités, accès limité aux financements, etc. Ces éléments justifient pleinement le maintien d'une stratégie spécifique.

Capitalisant sur une dynamique lancée au début des années 2000, la stratégie Young Entrepreneurs of Tomorrow (YET) structure la sensibilisation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale depuis 2016. En près de dix ans, YET a permis :

- de fédérer un écosystème régional d'acteurs spécialisés, complémentaires et non concurrents ;
- de toucher près de 58.000 jeunes ;
- de former et sensibiliser 2.000 enseignant.e.s à la pédagogie entrepreneuriale ;
- d'accompagner près de 1.600 projets ;
- de donner naissance à plus de 200 créations d'entreprises^[1] ;

L'échéance des financements actuels en juin 2026, dans un contexte de transition gouvernementale et de contraintes budgétaires, fait peser un risque réel sur la continuité de ce dispositif.

Ce plaidoyer met en avant la valeur stratégique de YET et la volonté de co-construire une stratégie ambitieuse pour les jeunes bruxellois, en cohérence avec la Déclaration de Politique Régionale, afin de soutenir une politique d'emploi forte en Région bruxelloise.

La DPR de février 2026 fixe comme priorité majeure de mettre davantage de Bruxelloises et de Bruxellois au travail, en renforçant les liens entre enseignement, formation et économie. YET constitue une réponse directe, opérationnelle et immédiatement mobilisable à ces ambitions. Ce plaidoyer propose de renforcer la dynamique autour de YET en suivant quatre lignes directrices.

Quatre lignes directrices pour renforcer la dynamique autour de YET :

1. Proposer un parcours pour développer l'intention entrepreneuriale.
2. Structurer l'offre des pré-incubateurs pour faciliter le passage à l'acte.
3. Coordonner le développement d'un écosystème bruxellois propice à l'entrepreneuriat chez les jeunes.
4. Sécuriser les financements pour encourager le passage à l'échelle.

1

**Proposer un parcours
pour développer l'intention
entrepreneuriale**

La DPR met en avant la nécessité d'améliorer l'accompagnement des jeunes et de renforcer les liens entre formation et besoins économiques. L'éducation entrepreneuriale répond directement à ces attentes, en outillant les jeunes pour comprendre les secteurs économiques et s'y insérer durablement, tout en contribuant à prévenir le décrochage scolaire en redonnant du sens aux apprentissages.

Les compétences entrepreneuriales sont transversales et utiles quels que soient les choix professionnels des jeunes : intrapreneur ou entrepreneur. L'esprit d'entreprendre est l'une des huit compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie définies par l'Union européenne^[2]. L'intention entrepreneuriale se construit par l'interaction entre individus, écosystèmes et expériences vécues.^[3]

On observe des résultats très encourageants auprès des jeunes ayant participé à une activité de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre (mini-entreprise) en milieu scolaire. Très reconnues au niveau européen, ces expériences montrent que 15 à 20 % des élèves qui y participent créent ensuite leur propre entreprise – soit un taux de création trois à cinq fois supérieur à celui du reste de la population. Ce taux peut atteindre 40% lors d'une exposition généralisée des jeunes au développement de compétences entrepreneuriales quand l'éducation à l'entrepreneuriat est obligatoire dans l'enseignement secondaire.^[4]

Aujourd'hui, malgré ces résultats, tous les jeunes ne bénéficient pas encore d'un nombre suffisant de contacts avec l'entrepreneuriat au cours de leur parcours. Certaines filières, publics et contextes éducatifs ou extrascolaires restent moins exposés, et l'implication des acteurs clés (enseignants, structures d'insertion, acteurs locaux...) pourrait être renforcée pour toucher davantage de jeunes. L'enjeu est aujourd'hui d'élargir et systématiser l'exposition à l'entrepreneuriat afin de permettre un passage à l'échelle.^[5]

Ce parcours a vocation à se déployer à la fois dans le cadre scolaire et en dehors de l'école. Si les premières étapes de sensibilisation et de développement des compétences s'ancrent naturellement dans l'enseignement, d'autres moments clés du parcours – notamment l'inclusion des publics plus éloignés et l'expérimentation concrète – reposent sur une mobilisation renforcée des acteurs de terrain et de l'insertion socio-professionnelle.

Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas uniquement de structurer l'offre, mais d'élargir et systématiser l'exposition à l'entrepreneuriat en mobilisant davantage de parties prenantes tout au long du parcours des jeunes.

Quatre recommandations pour structurer un parcours entrepreneurial accessible à un maximum de jeunes^[5]:

1.1. Garantir un accès généralisé à l'entrepreneuriat dès le plus jeune âge.

Il s'agit de proposer un parcours entrepreneurial assurant un nombre minimal de contacts avec l'entrepreneuriat au cours du parcours scolaire du jeune dès le plus jeune âge.

- Développer des accords de collaboration avec la Fédération Wallonie Bruxelles et la Vlaamse Gemeenschapscommissie pour généraliser la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans toutes les filières et toucher davantage de jeunes^[6] ;
- Collaborer davantage avec les deux autorités régionales compétentes en matière d'entrepreneuriat, via VLAIO et Wallonie Entreprendre, qui interviennent auprès d'un public communautaire largement commun et gagneraient à renforcer leurs actions de manière coordonnée au bénéfice des jeunes Bruxellois.

1.2. Renforcer l'implication des enseignants comme relais essentiels

La DPR vise une Région plus inclusive et tournée vers l'avenir : les enseignants constituent un levier direct pour atteindre ces objectifs.

Chaque enseignant formé touche, dans une carrière, plusieurs milliers de jeunes. Aujourd'hui, leur implication peut être renforcée pour garantir une exposition plus systématique des jeunes à l'entrepreneuriat.

Les enseignants sont identifiés par la Commission européenne comme des acteurs clés dans le développement de l'éducation à l'entrepreneuriat. La formation des enseignants est considérée comme un des cinq axes prioritaires ^[7] à soutenir dans le cadre d'une stratégie cohérente.

- Réinstaurer le financement des acteurs de sensibilisation et d'accompagnement des (futur.e.s) enseignant.e.s et renforcer ce dispositif ;
- Renforcer leur rôle comme relais du parcours entrepreneurial ;
- Outiller les enseignants pour intégrer davantage l'entrepreneuriat dans leurs pratiques pédagogiques et favoriser leur autonomie dans ce domaine.

1.3. Relier filières qualifiantes, bassins d'enseignement et économie locale

Les filières qualifiantes préparent à des métiers en pleine croissance identifiés comme stratégiques par la DPR (construction, HoReCa, soins, numérique, économie circulaire) et concentrent la majorité des créations d'activité des jeunes. Pourtant, les jeunes issus du qualifiant sont encore trop peu accompagnés pour transformer leurs compétences techniques en projets économiques viables.

- Renforcer les collaborations entre écoles qualifiantes, entreprises locales, opérateurs YET et incubateurs permettrait d'augmenter la création d'activité locale, l'emploi dans les quartiers et les parcours d'émancipation des jeunes ;
- S'inspirer du projet pilote wallon Ecole Entreprise, modèle de partenariat durable entre l'enseignement qualifiant, les opérateurs de l'emploi et de la formation et les entreprises.

1.4. Permettre aux jeunes de se positionner face à l'entrepreneuriat par l'expérimentation – hors cadre scolaire

Pour favoriser l'accès à des emplois de qualité, la DPR souligne la nécessité d'orienter les jeunes vers des trajectoires adaptées. Tester l'entrepreneuriat avant de se lancer permet d'éviter des écueils fréquents, d'être suivi dans le développement des compétences et connaissances indispensables au succès entrepreneurial et de se découvrir (ou non) dans son potentiel d'entrepreneur. Même lorsqu'un jeune choisit finalement de ne pas entreprendre, l'expérience acquise améliore son employabilité et sa capacité à s'insérer rapidement sur le marché du travail : les jeunes ayant bénéficié d'une telle expérience restent connectés à l'entrepreneuriat et désirent y retourner.

Il convient de permettre aux nombreux jeunes attirés par l'entrepreneuriat de se connecter à l'écosystème et de se tester face à l'entrepreneuriat. Beaucoup méconnaissent les opportunités ou ne se sentent pas légitimes pour s'y engager. Une attention particulière sera accordée aux jeunes qui s'adressent, en dehors ou en parallèle de leur parcours académique, à des acteurs de terrain en qui ils font confiance pour être accompagnés dans leur développement personnel et professionnel ainsi qu'aux chercheurs d'emploi.

Les expériences auprès des chercheurs d'emploi démontrent qu'un accompagnement entrepreneurial adapté peut devenir un puissant moteur de remobilisation avec jusqu'à 70 % des participants qui se réengagent dans un parcours.^[8]

- Toucher de nouveaux publics en travaillant en synergie avec les acteurs de terrain^[9] qui accompagnent les jeunes – souvent issus de milieux fragilisés – dans leur développement personnel, leur engagement citoyen et/ou leur parcours entrepreneurial via le sport, l'innovation, l'entrepreneuriat ou le mentorat. Ils agissent au plus près des réalités locales pour renforcer les compétences, la confiance, l'employabilité et les opportunités des jeunes à Bruxelles, en créant des ponts vers l'écosystème éducatif, social et économique ;
- Mobiliser les acteurs de l'insertion socio-professionnelle pour intégrer les jeunes hors cadre scolaire dans le parcours entrepreneurial. Ex. : En partenariat avec hub.info, informer systématiquement les acteurs de l'insertion socio-professionnelle et de l'orientation (Actiris, CPAS, Cité des métiers, associations de terrain...) afin d'identifier et orienter le potentiel entrepreneurial des jeunes ;
- Concevoir et mettre en place, en collaboration avec l'écosystème entrepreneurial, des actions adaptées aux jeunes hors système académique et chercheurs d'emploi (ex. hackathons, bootcamps) ;
- Développer une branche bruxelloise à StartGen Belgium,^[10] qui a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre et de fédérer une communauté dynamique de jeunes porteurs de projets, favorisant ainsi les dynamiques d'expérimentation, d'entraide et de passage à l'action.

2

Structurer l'offre des pré-incubateurs pour faciliter le passage à l'acte

Dans le prolongement de la sensibilisation, les pré-incubateurs proposent des programmes d'accompagnement dédiés aux jeunes qui souhaitent déployer leurs talents au sein de leur propre entreprise. La pré-incubation est centrée sur les porteurs de projets et vise à les accompagner dès la phase d'idéation. (Elle ne doit pas être confondue avec l'incubation par les incubateurs et accélérateurs traditionnels qui se concentrent sur le développement ultérieur des projets).

Ces dispositifs de proximité constituent une porte d'entrée essentielle pour toucher un public jeune et diversifié, stimuler l'envie d'entreprendre et accompagner les premiers pas entrepreneuriaux, au plus près des réalités des jeunes.

Les structures actuelles ont construit leurs activités pour répondre aux difficultés particulières que rencontrent les jeunes qui entreprennent : l'absence de légitimité, de réseaux, de compétences et connaissances indispensables à la création d'entreprises, la difficulté d'accès au financement, et une activité entrepreneuriale qui s'ajoute à leur impératif de vie d'étudiant.es ou jeunes professionnels.

Leur valeur ajoutée repose sur l'articulation simultanée de plusieurs leviers :

- Un accompagnement intensif, adapté à l'emploi du temps et individualisé, assuré par des coachs expérimentés et ancré dans les meilleures pratiques entrepreneuriales, qui se forment de manière continue pour répondre à l'évolution des besoins des bénéficiaires / porteurs de projets ;
- Un accès privilégié à des réseaux académiques, professionnels et économiques, renforçant l'ouverture des jeunes entrepreneurs à de nouveaux marchés, partenaires et opportunités ;

- Des conditions exigeantes et bienveillantes, favorisant la montée en maturité des projets et en compétences des porteurs de projet ;
- Une approche basée sur la validation du marché, le prototypage, le financement et la structuration du modèle économique, étapes indispensables pour passer du test à l'action ;
- Une intégration des axes de transition dans les différents accompagnements pour rendre les projets plus vertueux, dans l'air du temps ;
- Une reconnaissance de la légitimité de la démarche et la connexion avec des pairs pour sortir de l'isolement et de la solitude ;
- Une valorisation des projets aux échelles régionale et internationale ;
- Une orientation adaptée vers l'écosystème entrepreneuriat classique ;
- Un soutien reconnu pour l'obtention de financement.

Trois recommandations pour structurer l'offre d'accompagnement au passage à l'acte :

2.1. Augmenter la couverture territoriale en décentralisant les dispositifs de pré-incubation pour atteindre les principaux publics-cibles.

Il s'agit d'essaimer les bonnes pratiques des pré-incubateurs existants à l'ICHEC, l'EPHEC, l'ULB et la VUB ou de Groupe One à d'autres réseaux de l'enseignement supérieur ou publics-cibles via un forum réunissant les acteurs de l'enseignement supérieur soutenant les étudiants désireux d'entreprendre. Ce forum faciliterait la mise en réseau des établissements d'enseignement supérieur et les pré-incubateurs afin que leurs expériences puissent être échangées de manière ciblée, pour qu'ils puissent apprendre les uns des autres et reproduire les meilleures pratiques.

Cet essaimage peut également s'effectuer par la constitution de groupe de co-développement pour accompagner la mise en place décentralisée de programme d'accompagnement à la création.

2.2. Orienter les projets matures vers le StartLab Brussels

Startlab.Brussels est ouvert à tous les profils de jeunes porteurs de projets, indépendamment de leur parcours académique ou de leur statut. Il propose déjà un programme spécifique 'post-crédation' (via un financement FEDER). La mission de StartLab.Brussels serait de prendre le relais des dispositifs décentralisés pour les projets ayant atteint un niveau de maturité suffisant. Il s'agit alors de les accompagner dans la solidification de leur place sur le marché et les étapes de croissances avant qu'ils ne s'intègrent ailleurs à Bruxelles en collaboration avec d'autres acteurs de l'écosystème régional.

Dans ce contexte, la supervision de ce programme du Startlab.Brussels sera basée vers une gouvernance partagée associant les représentants des initiatives de la dynamique YET et de l'écosystème entrepreneurial bruxellois. Elle permettrait de coordonner les actions, d'assurer la complémentarité des dispositifs, de faciliter l'orientation des porteurs de projets et de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement tout au long du parcours entrepreneurial des jeunes à Bruxelles.

2.3. Accès à la Prime Lancement d'entreprise

Il s'agit simplement de reconnaître les pré-incubateurs comme structures d'accompagnement agréées permettant aux jeunes d'obtenir la Prime Lancement d'entreprise ou d'autres outils de financement à développer.

3

**Coordonner le développement
d'un écosystème bruxellois
propice à l'entrepreneuriat
chez les jeunes**

L'écosystème Entrepreneuriat Jeune est composé d'une grande diversité d'acteurs qui jouent un rôle structurant dans le secteur, bien avant la création formelle de YET. Des organisations telles que Les Jeunes Entreprises, EPHEC Entreprendre, ICHEC asbl représenté par Step2You et le Start Lab ICHEC, Groupe One, ou encore l'ULB et la VUB aujourd'hui regroupées au sein de StartLab.Brussels ont accompagné des dizaines de milliers de jeunes, formé des centaines d'enseignants et contribué à ancrer durablement une culture entrepreneuriale en région bruxelloise. Leur expertise pédagogique, la profondeur de leurs réseaux, leur capacité à toucher des publics très divers, leur maillage fort avec l'écosystème entrepreneurial bruxellois et leur connaissance fine du terrain constituent un capital collectif précieux, difficilement remplaçable.

Cet écosystème s'inscrit par ailleurs dans un environnement plus large d'acteurs économiques, sociaux et institutionnels qui interviennent à différentes étapes des parcours, notamment en matière d'accompagnement, de financement, d'hébergement et de mise en réseau. Cette complémentarité constitue un atout majeur pour soutenir le développement des projets des jeunes à Bruxelles.

Cependant, malgré cette richesse, l'accès à cet écosystème reste inégal selon les publics et les moments du parcours, et nécessite des points d'entrée plus visibles et accessibles permettant aux jeunes de s'y orienter et d'en mobiliser pleinement les ressources.

Trois recommandations pour développer l'écosystème:

3.1. Pérenniser la coordination régionale

Depuis dix ans, YET a permis de structurer un écosystème régional unique, spécialisé dans toutes les dimensions de l'entrepreneuriat jeune. La coordination régionale a également mis en lien cet écosystème restreint avec un écosystème plus large composé d'autres acteurs

soutenus par des fonds privés, fondations, mécènes ou programmes européens, qui agissent de façon complémentaire et non concurrentielle, en intervenant à différents moments des parcours des jeunes et dans des contextes scolaires ou extrascolaires.

Cette dynamique se concrétise via des collaborations avec Déclic en perspectives, particulièrement engagé dans des projets communs. D'autres initiatives comme She Did It, YouthStart, Bubble Tech ou la Fondation pour les Générations Futures, ainsi que des acteurs tels que la Cité des Métiers ou l'Efp, contribuent également à cet écosystème de manière plus ponctuelle ou complémentaire, aux côtés de nombreux autres partenaires non mentionnés ici. Face à la richesse et la complémentarité des dispositifs existants, une centralisation claire de l'information et une coordination au niveau régional permet de faciliter l'accès aux dispositifs, d'améliorer l'orientation vers le bon accompagnement au bon moment du parcours.

Il est recommandé de maintenir une coordination aujourd'hui assurée par hub.brussels afin de :

- Garantir la cohérence des actions, la complémentarité des dispositifs et la lisibilité de l'offre régionale ;
- Offrir un cadre structurant qui permet aux parties prenantes de se rencontrer, d'échanger et de développer des projets collaboratifs plus efficaces et plus impactants ;
- Collaborer avec le Gouvernement pour déployer une méthodologie de co-construction intégrant les parties prenantes mobilisées pour une stratégie Entrepreneuriat Jeune ambitieuse à Bruxelles ;
- Créer des ponts structurés avec les autres administrations concernées par l'entrepreneuriat, telles que l'emploi, l'enseignement et la formation ;

- Produire des données et analyses utiles au travail de terrain de l'écosystème via un monitoring régulier de l'entrepreneuriat jeune ;
- Mener des recherches plus poussées sur la dynamique entrepreneuriale bruxelloise chez les jeunes - en collaboration avec les institutions et partenaires de terrain – afin de mesurer l'impact et d'analyser l'évolution des actions liées à l'éducation à l'entrepreneuriat, à la sensibilisation et à l'accompagnement de jeunes.

3.2. Diffuser une culture entrepreneuriale au service des priorités régionales

Les acteurs de terrain soulignent, et les travaux de l'OCDE^[12] le confirment, que les jeunes expriment un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat, en particulier lorsqu'il est porteur de sens, d'impact social et environnemental. Cette aspiration entre pleinement en résonance avec les priorités de la Déclaration de Politique Régionale (DPR), qui place la transition économique, l'économie sociale, l'innovation responsable et la cohésion sociale au cœur du projet bruxellois. Cependant, un déficit persistant d'information, de communication et de valorisation continue de freiner le passage de l'intention à l'action. Dans ce contexte, la diffusion d'une culture entrepreneuriale ne peut se limiter à un parcours de sensibilisation ou à des programmes d'accompagnement aussi qualitatifs soient-ils. Elle nécessite un investissement volontaire dans la communication, la sensibilisation et la valorisation, ciblé vers les publics jeunes, en particulier ceux éloignés de l'écosystème entrepreneurial.

Les travaux de l'OCDE et de la Commission européenne soulignent l'importance de développer des actions de sensibilisation et de communication afin d'informer les jeunes des opportunités entrepreneuriales et de les orienter vers les dispositifs de soutien. Ils recommandent notamment de recourir à des campagnes promotionnelles telles que^[13] :

- Déployer des moyens pour rendre l'entrepreneuriat visible, compréhensible et désirable à travers des campagnes centrées sur des rôles-modèles diversifiés et des parcours accessibles. Par ex, les rôles modèles seraient des jeunes accompagnés par l'écosystème entrepreneurial bruxellois ;
- Renforcer la communication autour de la porte d'entrée pour faciliter l'orientation des jeunes vers les différents dispositifs.

3.3. Promouvoir une porte d'entrée unique

Il s'agit d'assurer la visibilité d'un 'guichet unique' afin de renforcer la lisibilité de l'écosystème. Cet interlocuteur central permettrait d'accueillir tous les porteurs de projets non captés par les dispositifs décentralisés, et de les réorienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur profil, à la maturité du projet et à leurs besoins.

Dans ce contexte, il est suggéré de structurer un espace de mise en relation de type Mind Market – physique, hybride ou événementiel – conçu spécifiquement pour les jeunes entrepreneurs, afin de proposer un point d'entrée lisible dans l'écosystème et de faciliter l'accès aux réseaux, à l'expertise et aux opportunités de financement dès les premières phases du projet. En effet, L'accès à l'écosystème est aussi stratégique que l'accès au capital^[11].

4

**Sécuriser les financements
pour encourager le passage
à l'échelle**

A court terme, la priorité est d'assurer la continuité immédiate du dispositif YET afin de garantir la poursuite des actions sans interruption et de préserver les acquis, les équipes et l'accès des jeunes aux dispositifs existants. A défaut, une rupture fragiliserait durablement les parcours des jeunes, les équipes expertes et la dynamique de l'écosystème qui s'est construit au fil de 20 dernières années.

Au-delà, il convient de mettre en place un financement pluriannuel pour les actions récurrentes et de l'accompagner d'objectifs clairs pour continuellement chercher à améliorer l'efficacité et augmenter l'impact à Bruxelles.

Cela passera inévitablement par :

1. La mobilisation de larges communautés bénévoles : coaches, experts, alumni/rôle model... au service des jeunes ;
2. Une parfaite intégration dans l'écosystème entrepreneurial bruxellois au sens large (accompagnement, financement, hébergement, réseaux entrepreneuriaux) ;
3. La capacité à attirer des financements complémentaires - européens, mécènes, sponsors - qui créent un effet de levier du financement régional et sont indispensable pour passer à l'échelle ;
4. Le développement d'outils digitaux permettant de traiter efficacement les premières étapes du parcours entrepreneurial. Ce levier de productivité, qui s'impose comme dans bien d'autres secteurs, est aussi un canal de communication naturel pour les jeunes.

Conclusion

**Des priorités alignées
avec la DPR au service
des bruxelloises et bruxellois**

YET constitue un outil opérationnel permettant de réaliser concrètement les ambitions de la DPR en matière d'emploi, de formation, de cohésion sociale et de dynamisme économique.

En stabilisant les financements YET dans un cadre pluriannuel le nouveau Gouvernement aurait la possibilité de réaffirmer son soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, un thème transversal qui touche à l'économie, l'enseignement, l'emploi, l'innovation et la cohésion sociale. Il enverrait un signal fort :

- aux jeunes, qui bénéficient de parcours clairs et d'opportunités concrètes ;
- aux écoles et enseignants, qui s'appuient sur des outils et des acteurs fiables ;
- aux opérateurs, qui peuvent planifier, recruter et développer leurs projets ;
- à l'écosystème entrepreneurial, qui gagnerait en lisibilité et en efficacité ;
- au public et aux partenaires institutionnels, qui percevraient une continuité politique forte et cohérente.

En renforçant cet écosystème, la Région bruxelloise investit dans son avenir, dans ses talents et dans sa capacité à construire une économie plus inclusive, plus innovante et tournée vers les besoins réels de ses habitants.

Références

[1] Les opérateurs ont à leur connaissance recensé 213 créations d'entreprise. Ce chiffre ne reprend pas les créations nées en dehors des périodes d'incubation ni les jeunes qui entreprennent via des coopératives d'activités, d'emploi ou des structures de payrolling.

[2] Entrecomp est le cadre de référence européen conçu pour illustrer les aptitudes qui constituent les compétences entrepreneuriales. Il consiste en trois domaines de compétence en interrelation et interconnectés : « Idées et opportunités », « Ressources » et « En action ». Chacun de ces domaines est composé de 5 compétences qui, dans leur ensemble sont les éléments constitutifs de l'esprit d'entreprendre en tant que compétence.

[3] The student entrepreneurial intention cloud: a review of reviews - - Ismail, Vanderstraeten & Slabbinck (2024) - Cogent Business & Management.

[4] The Case for Teaching Entrepreneurship Like We Teach Science. Sarasvathy, S. D., & Nielsen, K. (2026). Entrepreneur & Innovation Exchange (EIX), published March 30, 2026.

[5] Les travaux sur la diffusion de l'innovation montrent qu'un changement d'échelle intervient lorsqu'une masse critique d'adoption est atteinte. Cette masse critique est généralement estimée entre 10 % et 25 % de la population cible, seuil à partir duquel les dynamiques de diffusion s'accroissent et deviennent auto-renforçantes.

[6] DPR Wallonie - Générations entreprenantes de Wallonie Entreprendre

[7] Les cinq domaines principaux dans lesquels les décideurs pourraient intervenir : former les éducateurs, assurer la coopération entre les parties prenantes, partager les connaissances, sensibiliser aux avantages

de l'Education à l'Entrepreneuriat (EE) et mener des recherches et des analyses sur l'EE. Ces domaines sont liés et se renforcent mutuellement.

A guide for fostering entrepreneurship education. Five key actions towards a digital, green and resilient Europe.

[8] Donnée issue du dispositif d'accompagnement intensif YouthStart combinant ateliers courts et suivi de proximité, auprès de jeunes NEETS. Une étude d'impact réalisée par la VUB confirme que le taux d'activation élevé parmi les anciens élèves de YouthStart se maintient dans la durée, et monte même à 77 %. 61 % des jeunes ont trouvé un emploi qui leur convient, 11 % ont repris des études et 5 % ont décidé de devenir indépendants.

[9] Par exemple Bubbletech, Play4Peace, Capital Belgium, Promojeunes (via Zoom Jeunes), Talented Youth Network, She did it, Stronger with words,...

[10] StarGen Belgium est un un réseau de clubs étudiants-entrepreneurs implantés dans plusieurs villes universitaires coordonné par l'ASBL LJE pour la Fédération Wallonie-Bruxelles

[11] [12] [13] OCDE & Commission européenne (DG EMPL), Policy Pointers from the OECD-EU Youth Entrepreneurship Policy Academy, OECD Publishing, Paris, 2025.

